



Territoire accueillant, territoire valorisé

**Le projet 2007-2013
de la Communauté
de Communes
du Bayonnais**



Sommaire

Présentation du territoire	3
Passer à l'action	15
Fiches actions	18
Module A :	
Travailler ensemble	18
Module B :	
Développer le Bayonnais	25
• Structurer le Bayonnais	26
• Servir le Bayonnais	27
Module C :	
Progresser ensemble	52



Présentation du territoire

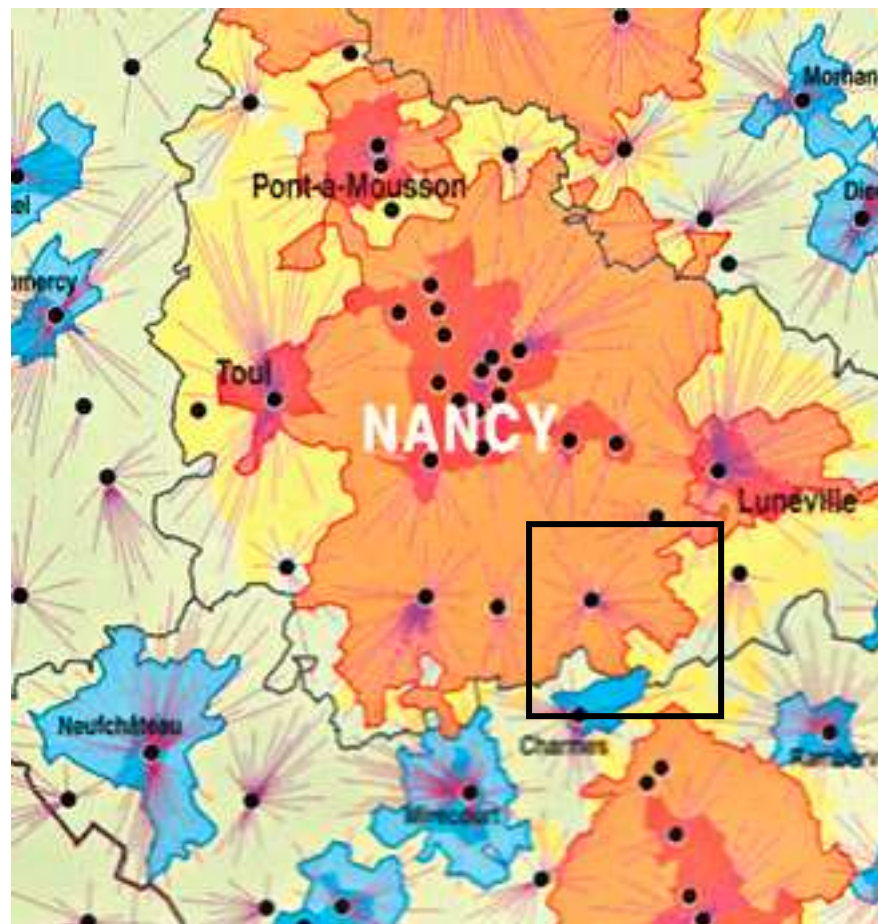
| **cadre géographique** | quelques repères |
| état des lieux | forces et faiblesses | enjeux |

Quelques chiffres...

La Communauté de Communes du Bayonnais, c'est :

- 5 119 habitants, 152 km²
- 23 communes, 33 habitants au km²
- Population : + 0,3 % par an
- Solde migratoire annuel : +0,7 %

Nous sommes en Meurthe-et-Moselle, dans l'arrondissement du Lunévillois, dont la population stagne ou baisse... Mais il est plus juste de dire que le Bayonnais appartient à l'espace du Grand Nancy qu'à celui de Lunéville, ce qui explique sa dynamique démographique.



L'image d'un terroir agréable.

L'héritage : les points marquants

- Le Bayonnais est un territoire plutôt rural, où l'agriculture et l'arboriculture jouent encore un rôle important.
- Il s'inscrit dans une histoire où Bayon a été place forte, commandant le passage des voies de communication. Cette fonction a ensuite été perdue pour devenir un bourg relais qui anime un petit pays.
- Au total, un héritage « peu saillant ». Certains villages ont un patrimoine remarquable : Froville, Haussonville, Bayon. Mais celui-ci est quelque peu éclipsé par les grands voisins.

Population :

- Elle est double : à la fois vieillie et en fort renouvellement avec l'arrivée de nouveaux ménages dans les villages les plus proches des échangeurs de la RN 57. Cette dynamique est visible dans l'habitat qui transforme le territoire. Elle apparaît aussi dans les mentalités : pour certains, il y a peu de propension à "coopérer" et pour d'autres, c'est une consommation du territoire sans participation citoyenne.
- La dynamique démographique est plus forte dans le Bayonnais que dans les autres cantons ruraux du Lunévillois.

Ressources :

- Le territoire compte peu d'entreprises, l'emploi est plutôt « ailleurs » (en ville) avec de fortes migrations alternantes.
- La production agricole est en recomposition et dépend de la Politique Agricole Commune (alors que l'arboriculture est moins concernée).
- Les communes les plus au nord-ouest commencent à tirer parti des taxes d'habitation.
- Le revenu par habitant est moins "modeste" que dans d'autres secteurs du Lunévillois. Le territoire est cependant dépendant des ressources : aides, transferts, retraites, dotations de fonctionnement.

Revenu net moyen imposable et % foyers fiscaux imposés en 2002

- ❑ *Bayonnais : 14 451 euros (45,0 %)*
- ❑ *Lunévillois : 13 273 euros (44,1 %)*
- ❑ *Meurthe-et-Moselle : 14 487 euros (49,8 %)*

Information, intelligence, coopérations :

- Comme dans tout territoire rural, le niveau de formation reste encore modeste. Cependant, l'arrivée de nouveaux habitants et l'effort de formation font monter le niveau de compétence.
- Les dynamiques de développement local, l'importance de la vie associative et les actions culturelles qui vont de pair sont inégales selon les villages et les habitants (sociologie « duale »).
- Certaines structures ou personnes sont en avance alors qu'il reste de nombreux « réfractaires » aux démarches de coopération.

Qu'est-ce que cela produit ?

- Un territoire d'apparence rurale, mais qui s'inscrit de plus en plus dans les influences urbaines, en sa partie nord-ouest.
- Un bourg structurant mais qu'il faut renforcer. Des dynamiques internes très variées s'opposent : une zone en croissance, en mutation et des communes aux dynamiques plus calmes.
- Un territoire à deux vitesses, dans le développement, dans les mutations sociologiques, dans l'ouverture au changement (voir l'aspect du bâti, de l'urbanisme).

Un territoire convoité : il offre des possibilités pour des néo-ruraux à revenus moyens avec des densités faibles aux portes de territoires "pleins". Ce qui explique l'accent mis sur l'aspect territorial de ce projet de territoire pour valoriser ce qui peut l'être et préserver ce qui est sous pression (paysages, villages...).

Lors de réunions publiques, les habitants de la Communauté de Communes du Bayonnais ont fait un inventaire raisonné de ses forces et faiblesses...

Les forces

- La proximité de Nancy et de la ville en général
- La qualité des voies de communication : voie express, voie ferrée
- La qualité du cadre de vie rural : la campagne et son environnement
- La présence d'un bourg attractif, Bayon
- La qualité des habitants et la vie associative
- Les actions menées par l'intercommunalité

Les faiblesses ou handicaps

- Individualisme, (manque d'implication des habitants), faiblesse de la vie locale
- Pas assez d'activité, d'entreprises : une économie déclinante (entreprises, mais aussi services publics) et en difficulté
- Un patrimoine bâti qui est en péril dans nombre de communes
- Isolement : l'ADSL fait cruellement défaut, certains villages sont difficiles d'accès en hiver
- Pas assez de conviction sur l'intercommunalité

Des menaces

- La menace du village dortoir
- S'il y a des nouveaux habitants, il y a aussi un vieillissement !
- Manque de services qui sont menacés ; menace également sur l'agriculture qui se concentre
- Individualisme et attentes disparates difficiles à fédérer : le lien entre les habitants peut se défaire...
- Manque de moyens financiers pour concrétiser les initiatives du territoire
- Menace sur l'identité : dans un territoire préservé, le village « lorrain » est confronté à la dispersion des pavillons ou des rénovations hasardeuses

La communauté de communes a heureusement des opportunités...

- Le dynamisme de la population : s'appuyer sur les jeunes et les nouveaux habitants pour développer la vie associative, de nouvelles idées, actions
- Disponibilités foncières pour accueillir (en douceur) de nouveaux habitants
- La qualité de vie : un territoire intéressant sur le plan touristique et environnemental : un potentiel à activer
- L'amélioration des voies de communication et donc l'accessibilité par rapport à Nancy : l'emploi peut se développer dans cette relation

| le cadre géographique | quelques repères | l'état des lieux | forces et faiblesses | **les enjeux** |

Le territoire ne peut s'abstraire des grandes tendances qui bouleversent la société contemporaine et doit relever ces défis.

1/ Préserver le cadre naturel et humain

Le Bayonnais est le fruit d'une longue accumulation d'héritages : villages lorrains, terroirs de polyculture, de vergers, vallées ou collines.

Peut-on laisser disparaître une Histoire à laquelle nous tenons et qui fonde notre attrait actuel ?

2/ Effacer les coupures territoriales et sociales

Le Bayonnais ne se développe pas partout à la même vitesse : le critère principal de différence est la mobilité : que l'on soit près ou loin de la RN 57 et des villes ? Que l'on soit mobile, motorisé ou non, la vie n'est pas la même !

Peut-on se satisfaire d'un espace où gens et lieux ne se sentiraient pas égaux ?

3/ Servir tous les habitants

Jeunes ou vieux, nouveaux ou anciens habitants, actifs ou non, les habitants du Bayonnais ont des profils différents car le territoire bouge.

Répondre à des attentes diversifiées, c'est tenir compte de la mutation du Bayonnais.

4/ Concilier rural et modernité dans le Grand Nancy

Le Bayonnais vit de plus en plus en osmose avec l'agglomération de Nancy. C'est une chance à condition de savoir articuler le meilleur de l'apport urbain (emploi, services de haut niveau...) et la qualité de vie au vert : espace, calme, relations humaines plus conviviales...

D'où l'importance de la notion d'espace Bayonnais dans notre projet car c'est notre richesse !

Pour relever ces défis, les habitants du Bayonnais se sont mobilisés, ont travaillé pour échanger, parler, écouter, imaginer, puis choisir un projet et une ambition :

Un Bayonnais axé sur la structuration territoriale

- par des actions géographiques,*
- par des actions de développement thématiques*
- et par un travail en commun, participatif, ouvert.*

Le Bayonnais a choisi un projet de développement : l'espace en est le pivot ; la communauté de communes, l'élément organisateur.

Pour arriver à cette fin, il faut s'investir dans :

- Une politique forte et cohérente dans de nombreux domaines avec l'appui de tous, en interne et avec des partenaires : Pays, Conseil Général, Conseil Régional, chambres consulaires... ;
- Un schéma d'aménagement et une politique de hiérarchisation des actions sont les deux clés d'un scénario qui construit un Bayonnais organisé ;
- Une stratégie, jouant de tous les atouts et cherchant à développer une qualité territoriale en définissant des points d'appui, des zones préservées, des flux, des lieux d'accueil ;
- Le renforcement de l'implication associative. Ce projet se veut « partagé » : il s'est défini dans une démarche participative, il vivra et s'enrichira d'une implication de tous.

| Faire ensemble |

| structurer et organiser le territoire |

| progresser ensemble |

1. TRAVAILLER ENSEMBLE

1 CRÉER LES RÉSEAUX

- Créer un annuaire des acteurs pour se connaître
- Inventorier les compétences officielles et cachées pour s'entraider

2 CONDUIRE L'INNOVATION

- Lancer un programme de veille avec nos partenaires
- Accueillir les porteurs de projets : établir une permanence de conseils et un parrainage des créateurs d'activité

3 CONNAÎTRE POUR FAIRE PARTAGER NOTRE IDENTITÉ

- Décrire le Bayonnais : notre histoire, notre géographie, notre vie
- En tirer des guides thématiques
 - > Guide du constructeur (« *je construis, je rénove, je m'intègre* »)
 - > Guide du nouvel habitant (déclinaisons communales)
 - > Actions pédagogiques avec le milieu scolaire.

Communauté de Communes du Bayonnais

Programme d'actions 2007-2013

- Froville, centre de musique ancienne et baroque. Action à élargir :
>>> dans l'espace, avec la route des orgues ;
>>> dans le temps : autour des écoles de musique de Lunéville et de Bayon, avec la médiathèque dans les villages, vers les personnes âgées comme vers les jeunes.
- Rozelieures, maison de la mirabelle et tête de réseau des produits locaux. Nécessité de renforcer la production et la promotion de produits locaux , cette promotion étant à mettre en rapport avec la politique de développement touristique.
- Un réseau de circulations « douces » permettant de faire, à pied, à vélo, à cheval... une découverte des lieux intéressants de la communauté de communes.

2B. SERVIR LE TERRITOIRE autour de 5 thématiques

Services à la population

- MULTI-ACCUEIL pour apporter des réponses variées au problème de la garde des enfants, petits ou plus grands, accueil permanent ou occasionnel.
- MOBILITÉ : réflexion sur les moyens de transport (transport à la demande pour les personnes non motorisées, comme pour les activités des jeunes).
- SALLE DE JUDO : au-delà de l'équipement, organiser la diffusion de la pratique sportive.
- GESTION DES DÉCHETS : service de ramassage des ordures ménagères à gérer de façon performante et création d'une déchetterie.
- JEUNESSE ET TERRITOIRE : mise en place d'actions envers la jeunesse. Cette action en croise d'autres dans les domaines du sport, de la culture...

Tourisme

- ACCUEIL EN MILIEU RURAL : poursuivre l'incitation à créer des gîtes, de l'accueil à la ferme, des découvertes de produits du terroir.
- ACTION HÔTELLERIE : réfléchir à des solutions adaptées au potentiel du Bayonnais pour avoir une offre hôtelière de qualité.
- INFORMATION TOURISTIQUE - BALISAGE ET SIGNALÉTIQUE : dans le cadre du développement touristique, action coordonnée de balisage d'itinéraires, de signalétique de proximité, de promotion (guides) et d'information touristique en lien avec les offices de tourisme de la région.

- VALORISATION DES BALLASTIÈRES DE LA VALLÉE DE LA MOSELLE : dans le cadre du schéma du Bayonnais, inciter à un aménagement coordonné de toutes les ballastières et gravières.
- CIRCULATIONS DOUCES : axer le Bayonnais sur des itinéraires au départ de la gare de Bayon ou en lien avec les Vosges.

Culture

- SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES : poursuite de l'engagement de la communauté de communes.
- MÉDIATHÈQUE, LUDOTHÈQUE, CYBERBASE : des actions à construire pour diffuser la culture aux adultes, aux jeunes enfants, aux ados.
- ACTION CULTURE VIVANTE : encourager les pratiques de la culture : musique traditionnelle ou actuelle, théâtre, arts plastiques...
- FONDS PATRIMOINE : investir pour attirer du mécénat au service de la valorisation des sites ou des actions qui méritent notre attention.
- VALORISATION DE SITES CULTURELS : par un appui, une animation, une signalétique.

Économie

- ZONE D'ACTIVITÉ INTERCOMMUNALE : valoriser l'espace stratégiquement bien situé en gare de Virecourt et donc relié à Nancy par le TER.
- OPÉRATION FISAC : ce fonds d'aide au commerce et à l'artisanat peut aider à développer le Bayonnais et Bayon en particulier.
- AIDE AUX ENTREPRISES : poursuite de l'action (après évaluation et évolution) en accord avec le Conseil Régional.
- DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS DU TERROIR en lien avec le tourisme : ajouter à la mirabelle d'autres produits et les faire connaître.

Cadre de vie, habitat, urbanisme

- **URBANISME** : sensibiliser les élus et les habitants aux règles d'urbanisme et de construction pour protéger la qualité des villages du Bayonnais.
- **AIDE HABITAT HQE** : poursuite des aides actuelles avec un volet particulier privilégiant les investissements de Haute Qualité Environnementale (HQE).
- **FLEURISSEMENT-EMBELLISSEMENT** : poursuite de l'action actuelle.
- **RÉGIE RURALE** : mise en place d'une structure d'entretien des espaces, des berges.
- **ENTRETIEN ET RESTAURATION DES COURS D'EAU** : étude et élaboration d'un programme de restauration des berges, des cours d'eau. Travaux dans le cadre de la compétence intercommunale.

| Faire ensemble |
| structurer et organiser le territoire |
| **progresser ensemble** |

UN PROGRAMME PARTICIPATIF : PROGRESSER ENSEMBLE

DES OUTILS DE PILOTAGE ET D'ÉCHANGES RENOUVELES QUI MOBILISENT LES ACTEURS

- Des **groupes de travail organisés** et réunis lors de la fête de la communauté de communes aux côtés des élus pour enrichir les projets.
- Un **tableau de bord** « territorial » qui permet de suivre l'évolution de notre territoire avec réactivité.
- Un **plan de communication utilisant** le journal, le site Internet qui évolue, des actions partagées.



PROGRAMME D' ACTIONS

2007-2013

Passer à l'action...

Les actions motrices

3 actions liées à l'organisation sont prioritaires :

- Mobiliser les groupes de travail autour de ce projet par une première réunion en assemblée générale. Elle permettra de lancer de nouveaux chantiers ou d'en dynamiser d'autres, déjà engagés, dans tous les axes stratégiques
- Le plan de communication joue un rôle important puisqu'il est dans de nombreuses actions un mode capital de mise en réseau des acteurs et de partage des idées et des actions
- Les réflexions autour de la gouvernance (notamment le tableau de bord territorial) permettent de revenir sur le contrat territorial et de s'en approprier les enjeux.

Que la convention de développement local fasse l'objet d'une phase de transition entre l'ancienne et la nouvelle est pour nous une opportunité : celle de mener un débat préalable sur le fond pour que les actions nouvelles ou renouvelées soient retravaillées en fonction du projet collectif.

Le plan d'action : court et moyen terme...

Certaines actions sont conditionnées par des « logiques » internes : évaluation de l'action actuelle, réflexion sur la reconfiguration, redéploiement éventuel... C'est le cas des actions qui se sont inscrites dans la durée autour de l'habitat, du développement économique, de l'animation jeunesse...

Enfin, certaines actions seront longues. Si la communauté de communes veut les avoir enclenchées avant 2013 et voir un début de retombées, c'est maintenant qu'il faut agir en se manifestant auprès des partenaires concernés qui ont leurs programmes et priorités à gérer.

C'est le cas d'actions comme :

- le développement du commerce et des services via le FISAC ;
- la zone d'activité près de la gare de Bayon-Virecourt (où le projet doit être évalué et validé par le CAPEMM) ;
- la valorisation de la vallée de la Moselle d'un bout à l'autre du territoire, en accord avec les collectivités voisines et le SCOT.

À court terme, mais fondamental : la question du schéma territorial...

Alors que beaucoup d'actions du précédent projet de territoire étaient souvent neutres par rapport à la géographie, le nouveau plan d'action met l'accent sur des articulations territoriales, sur des lieux à enjeux, des actions localisées qui sont autant de leviers par rapport au reste du territoire.

Comme ces choix s'appuient sur la notion de solidarité (diffuser les bénéfices de l'action au maximum – accepter des choix dans d'autres lieux que les siens), il est important que le schéma territorial né du diagnostic, de la stratégie et que l'on retrouve dans le plan d'action, soit clairement débattu et accepté. C'est une démarche fondatrice dont on peut penser qu'elle doit transiter par les groupes de travail avant d'être actée par le conseil communautaire.

La vie quotidienne

Pendant ce temps, les actions de gestion peuvent se déployer, qu'elles soient le prolongement du projet précédent, qu'elles soient repensées ou qu'elles soient nouvelles.

Les groupes de travail pourront travailler sur des nouveaux projets, activités ou services en s'appuyant sur l'aide des partenaires institutionnels, aide capitale pour une petite communauté de communes.

Les implications financières

La capacité financière de la communauté de communes est modeste, compte tenu du nombre de ses habitants et du tissu économique, essentiellement artisanal.

Comme la Communauté de Communes du Bayonnais est une collectivité « jeune », elle se trouve avoir les qualités de ses défauts : si les moyens sont réduits, il n'y a pas d'engagements lourds qui bloqueraient l'avenir : la capacité d'endettement pour investir sur des projets de développement est quasi intacte.

Outre les financements attendus, à travers ce projet territorial, du Conseil Général et du Conseil Régional, outre la mobilisation de financements dédiés à des actions particulières, la Communauté de Communes du Bayonnais agira par deux leviers :

- la hausse de la fiscalité intercommunale avec une progression de 5 % dès 2007.

Cette hausse est justifiée par la modestie des moyens actuels. Elle doit néanmoins être expliquée par la volonté de mettre au service de la population des services attendus : en d'autres termes, c'est une hausse nécessaire et utile qu'il faut expliciter par le relais des élus locaux.

- le recours à l'emprunt

Les nouvelles ressources nécessaires peuvent être en partie alimentées :

- Par une utilisation modérée du report à nouveau disponible de manière à maintenir une réserve ;
- Par une augmentation de la pression fiscale : le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal fait état d'une marge de manœuvre au regard du niveau des bases d'imposition. Néanmoins il est évident que l'augmentation de la fiscalité intercommunale doit être appréciée au regard de la fiscalité des communes et des taux dans l'environnement immédiat (taux moyens départementaux par exemple) ;
- Par une maîtrise des frais de fonctionnement. Ce dernier point pose la question du choix de nouveaux investissements à réaliser et de leur frais, tout comme celui de la charge de personnel.



PROGRAMME D'ACTION

2007-2013

FICHES-ACTION



PROGRAMME D'ACTION

2007-2013

FICHES-ACTION

Module A : travailler ensemble

A / Travailler ensemble

A/ 1 Mettre en réseau

A/ 1.1 Créer un annuaire des structures

OBJECTIFS

Se connaître pour travailler ensemble

Périmètre de l'action : tout le territoire

DESCRIPTION

- Lancer le recensement des associations et des entreprises via les mairies et les chambres consulaires pour les entreprises
 - Mettre au point un questionnaire adressé aux associations via les communes
 - Mettre en ligne un formulaire par lequel les associations et entreprises peuvent s'inscrire
- L'annuaire est en ligne sur le Web, ce qui permet une recherche par entrées géographiques ou thématiques. La fiche en ligne est validée par la structure intéressée (auto-contrôle).*

EFFETS ATTENDUS

- Avoir un inventaire (à jour) des forces vives du territoire
- Permettre les échanges entre associations
- Disposer d'outils pour les phases de travail collaboratif

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes

> Partenaires techniques : associations, chambres consulaires

MODALITÉS

Budget : 500 € par an de maintenance

Financement : communauté de communes

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais
+ groupes de travail

Date de début : 2007

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : inscription, fréquentation

CONDITIONNÉE PAR : décision du conseil communautaire :
groupe de travail - mise en place de l'outil « base de données »
+ communication - modification du site Web

ELLE PERMET D'ENCLENCHER : toutes les actions liées à la
notion de réseau d'acteurs.

A / Travailler ensemble

A/ 1 Mettre en réseau

A/ 1.2 Inventaire des compétences cachées

OBJECTIFS

Se connaître pour travailler ensemble

Périmètre de l'action : tout le territoire

DESCRIPTION

Définition : la compétence cachée est celle qui est développée hors métier par un hobby, un rôle associatif. Cet inventaire permet de s'entraider, de conseiller, de créer une dynamique.

- La compétence cachée est « déclarée » par l'intéressé et n'est publiée qu'avec son accord.
- L'annuaire est en ligne sur le Web, ce qui permet une recherche par entrées géographiques ou thématiques. La fiche en ligne est validée, corrigée ou supprimée, par la personne intéressée.

EFFETS ATTENDUS

- Avoir un inventaire (à jour) des forces vives du territoire
- Permettre les échanges
- Favoriser les entraides, les informations, les conseils de premier niveau avant le recours aux professionnels

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes via les associations qui servent d'interface sous la conduite d'un groupe de travail

> Partenaires techniques : associations, élus des communes pour contacter les nouveaux habitants et leur faire connaître le réseau d'acteurs

MODALITÉS

Budget : néant (lié à l'action précédente) *L'action relève plus de la communication (expliquer, relancer) que d'une opération avec un coût bien identifié*

Financement : communauté de communes

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais + groupes de travail

Date de début : 2007

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : inscription, fréquentation

CONDITIONNÉE PAR : décision du conseil communautaire : groupe de travail - mise en place de l'outil « base de données » + communication - modification du site Web. Elle suit l'action "annuaire des acteurs".

ELLE PERMET D'ENCLENCHER : toutes les actions liées à la notion de réseau d'acteurs

A / Travailler ensemble
A/ 2 Conduire l'innovation
A/ 2.1 Lancer une démarche de veille
OBJECTIFS
Être à l'écoute des informations et les transformer en opportunités pour le territoire et ses habitants Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION
<ul style="list-style-type: none">• Définir un certain nombre de thèmes qui sont au cœur du projet de territoire. Ces mots-clés sont l'objet d'une veille de façon à informer les acteurs locaux d'opportunités pour le développement du territoire.• La veille se fait de plus en plus par des moteurs de recherche ; elle peut être conduite par des associations motivées ou par un réseau partenaire sur leurs propres compétences.• Des rapports d'information, des idées, des liens Web sont mis sur le site dans les rubriques concernées (dossiers ad hoc)• La démarche peut passer par des conventions avec des partenaires
EFFETS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none">• Injecter de l'information, des idées, moteurs du développement• Développer la connaissance dans des secteurs classiques ou « modernes »• Être à l'affût d'idées, d'opportunités à diffuser aux acteurs locaux via les groupes de travail
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté de communes via les groupes de travail > Partenaires techniques : associations structurées, structures publiques ou consulaires, individus motivés
MODALITÉS
Budget : 500 € /an (frais techniques) Financement : action fondée sur des partenariats - les frais techniques sont supportés par la communauté de communes Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais + groupes de travail Date de début : réflexion en 2007, démarrage en 2008
SUIVI
CRITÈRES D'ÉVALUATION : production de dossiers documentaires CONDITIONNÉE PAR : groupes de travail proposant les thèmes à surveiller - négociation de partenariats ELLE PERMET D'ENCLANCHER : enrichissement des groupes de travail et de tout le territoire (information publique)

A / Travailler ensemble	
A/ 2 Conduire l'innovation	
A/ 2.2 Accueil des porteurs de projets	
OBJECTIFS	Encourager et accompagner toutes les idées quelle que soit leur nature Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION	<i>Mise en œuvre du principe de « justice » : toute personne qui veut progresser doit être encouragée.</i> <i>Élargir l'ouverture en s'intéressant aux microprojets, aux projets sociaux, économiques, culturels, associatifs.</i> <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'accueil des porteurs de projet avec la présence des partenaires : chambres consulaires, réseaux associatifs• Réfléchir à une démarche de parrainage des porteurs de projets : outre le conseil initial, appui de personnes ou d'entreprises déjà en place, en se plaçant dans la durée.
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none">• Entretenir une dynamique de développement• Mettre le territoire sur une dynamique de création liée à l'innovation sociale, économique, culturelle
MAÎTRISE D'OUVRAGE	Communauté de communes via les groupes de travail > Partenaires techniques : plate-forme d'initiative locale du Pays Lunévillois, chambres consulaires
MODALITÉS	Budget : - Financement : Action fondée sur des partenariats Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais + groupes de travail Date de début : réflexion en 2007, démarrage en 2008
SUIVI	CRITÈRES D'ÉVALUATION : nombre de projets accueillis - ratio de succès CONDITIONNÉE PAR : présence effective des partenaires pour jouer le rôle de conseil ELLE PERMET D'ENCLANCHER : aide financière et réussite des projets

A / Travailler ensemble

A/ 3 Identité du Bayonnais
A/ 3.1 Valoriser le Bayonnais

OBJECTIFS

À partir d'une monographie, produire des outils de promotion du territoire

Périmètre de l'action : tout le territoire

DESCRIPTION

- Rédiger un document de synthèse qui décrit le territoire (accord avec l'université de Nancy II ; bourse à un étudiant ou groupe d'étudiants) (2008)
- Ajouter des reportages photos (2008)
- Faire éditer (coédition) et publier (papier + site Internet) (2009)
- Avec ce matériau, tirer des déclinaisons en 2010 :
 - guide touristique
 - fiche par village (pour l'accueil des habitants)
 - guide pour l'accueil de constructeurs et de rénovateurs
- Animations scolaires sur le thème du Bayonnais : avec le corps enseignant, proposer des jeux, des rallyes, des contenus de sites Internet scolaires...

EFFETS ATTENDUS

- Pour préserver et valoriser l'identité du territoire, disposer d'un matériau qui pourra être utilisé à de multiples fins : mobiliser la capacité d'enthousiasme du monde scolaire
- Promotion touristique
- Préservation de l'identité des villages en proposant des repères

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes

> Partenaires techniques : Université, associations ou érudits locaux, photographes...CAUE, CDT... Radio locale (pour éventuelles parties sonores)

MODALITÉS

Budget : 2007 : néant, réflexion sur modalités

2008 : 2 500 € ; 2009 : 5 000 € ; 2010 : 11 000 € ; 2011 ; 1 000 €

Financement : CC + CDL

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais

Date de début : réflexion en 2007, réalisation à partir de 2008

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : écriture, édition, réception par les habitants (vente)

CONDITIONNÉE PAR : décision du conseil communautaire après la période de réflexion, mobilisation des associations intéressées, des communes des habitants - participation de l'Université (projet de recherche)

ELLE PERMET D'ENCLENCHER : accueil des habitants, respect du cadre de vie.



2007-2013

FICHES-ACTION

Module B : développer le territoire

B / Développer le territoire	
B/1 Structurer le Bayonnais	
B/1.1 Un schéma directeur pour le Bayonnais	
OBJECTIFS	
Définir un schéma indicatif du territoire de la communauté de communes Périmètre de l'action : tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>À partir du diagnostic fait en 2006, avoir une approche spatialisée (traduite en carte) du potentiel du territoire du Bayonnais identifiant les "lieux à enjeux" : zones de fragilité, zones de développement, lieux d'opportunités.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Débattre en communauté de communes de cette lecture pour approuver ce schéma à la fois facultatif (pas de valeur coercitive) et indicatif pour la communauté de communes, servant à orienter l'action, à préserver l'avenir (ne pas gâcher certaines opportunités) et à pousser les communes à agir de concert dans des espaces plus grands que la commune et plus petit que la communauté de communes.• Se servir de cette réflexion pour les travaux au sein du syndicat mixte du SCOT	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Préciser les zones à enjeux où l'action collective peut être productive• Hiérarchiser les actions• Permettre aux communes de se placer dans une démarche de coopération• Avoir, dans le cadre du SCOT, une vision claire du potentiel du territoire	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques : Capemm, DDE, consulaires...	
MODALITÉS	
Budget : néant Financement : - Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007 à partir des documents issus du diagnostic	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : production et appropriation du schéma directeur CONDITIONNÉE PAR : débat interne à la communauté de communes sur le contenu et les implications du schéma ELLE PERMET D'ENCLENCHER : priorisation de certaines actions où la communauté de communes intervient comme appui (voir schémas et actions sectorielles).	

B / Développer le territoire
B/2 Services à la population
B/2.1 Petite enfance - multi-accueil
OBJECTIFS
Répondre à la demande d'accueil et de garde de la petite enfance Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION
<i>Apporter des réponses variées au problème de la garde des enfants, petits ou plus grands : accueil permanent ou occasionnel.</i> <ul style="list-style-type: none">• Dans un premier temps l'évaluation des besoins a été faite et a débouché sur le projet du multi-accueil, cœur de l'action.• Ensuite, la communauté de communes doit veiller à la cohérence et la coordination d'autres actions telles que :<ul style="list-style-type: none">• Les assistantes maternelles (relais RAM) avec le conseil général• Les activités périscolaires et CLSH• Aux côtés des financeurs, mobiliser les parents et les impliquer (gestion, participation, financement)• Réfléchir à la localisation géographique de la demande et des réponses proposées• Suivre l'évolution de la demande (suivi des listes d'attentes)
EFFETS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none">• Répondre aux demandes de la population• Permettre l'accès à l'emploi des mères de famille• Par la promotion des assistantes maternelles, développer un emploi et un revenu
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : Conseil général (RAM), CAF
MODALITÉS
Budget : remboursement d'emprunt : 5 000 € annuels ; frais de fonctionnement : 17 000 € annuels Financement : - Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007
SUIVI
CRITÈRES D'ÉVALUATION : mise en place de solutions (places...), satisfaction des familles, résorption de listes d'attente, emploi créé CONDITIONNÉE PAR : lien avec la politique du CG et CAF ELLE PERMET D'ENCLENCHER : politique d'attractivité et de promotion du Bayonnais

B / Développer le territoire

B/2 Services à la population

B/2.2 Mobilité

OBJECTIFS

Offrir une solution de déplacement aux personnes ou groupes sans moyens de déplacement

Périmètre de l'action : tout le territoire

DESCRIPTION

Réflexion sur les moyens de transport (transport à la demande pour les personnes non motorisées ou pour les activités des jeunes). Dans un premier temps (2007), évaluer les solutions existantes par rapport à deux types de demandes identifiées : d'une part, les personnes âgées, isolées, handicapées ; d'autre part les jeunes dans le cadre d'activités sportives, culturelles.

- Proposer à partir de 2008 des réponses concrètes telles que :
 - Développement du taxi TED
 - Aide à la personne + convention avec transporteurs locaux
 - Proposition de solutions propres à la communauté de communes (avec CCAS ?) ou en partenariat avec les communautés voisines
 - Organisation de covoiturage dans le cadre du pays lunévillois
- Suivre l'évolution du rapport offre-demande

EFFETS ATTENDUS

- Répondre à une demande de la population (qu'il convient d'évaluer)
- Contrebalancer l'effet d'isolement constaté dans les territoires ruraux
- Permettre aux jeunes de créer des groupes intervillages pour leurs actions spécifiques

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes

> Partenaires techniques et financiers : conseil général, Pays lunévillois, CAF, Caisse vieillesse, ANPE...

MODALITÉS

Budget : 5 000 € annuel à charge de la communauté de communes en sus des autres financements

Financement : Communauté de Communes du Bayonnais

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais

Date de début : réflexion en 2007, lancement de l'action en 2008

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : en terme financier et social : nombre d'utilisateurs, pour quoi faire, où ?

CONDITIONNÉE PAR : définition des règles d'aide à la personne ou aux groupes

ELLE PERMET D'ENCLENCHER : action jeunes (sport, culture...)

B / Développer le territoire	
B/ 2 Services à la population	
B/ 2.3 Pratique du judo	
OBJECTIFS	
À partir d'un équipement (salle de judo) développer la pratique sportive dans le Bayonnais Périmètre de l'action : tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>Les équipements sportifs à Bayon étant insuffisants, cette action vise à coupler l'implantation d'un équipement structurant (salle de judo) et la diffusion d'une pratique sportive dans le territoire du Bayonnais.</i></p> <p>Cette action pourra se développer en deux temps : réflexion en 2007-2008 et propositions ensuite :</p> <ul style="list-style-type: none">- La réalisation d'un équipement (salle)- La définition d'une politique de diffusion de façon à ce que la pratique sportive du judo bénéficie à toutes les communes soit par l'accès à la salle de Bayon, soit par la mise en place dans les villages qui le souhaitent de cours, de mini-compétitions...	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Apporter à Bayon, en tant que bourg-centre, un équipement structurant adapté à la population scolaire et jeune• Diffuser la pratique sportive dans les villages	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : conseil général, DDJS, Europe, conseil régional	
MODALITÉS	
<p>Budget : 6 000 €/an (annuité d'emprunt) - 5 000 € annuels en fonctionnement à charge de la communauté en sus des financements autres</p> <p>Financement : Communauté de Communes du Bayonnais</p> <p>Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais</p> <p>Date de début : réflexion en 2007-2008, lancement de l'action en 2008</p>	
SUIVI	
<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION : fréquentation de la salle en nombre et par origine géographique, développement des pratiques</p> <p>CONDITIONNÉE PAR : investissement - attentes des communes de la communauté de communes (public, équipement sur place)</p> <p>ELLE PERMET D'ENCLANCHER : pratiques sportives</p>	

B / Développer le territoire	
B/ 2 Services à la population	
B/ 2.4 Gestion des déchets	
OBJECTIFS	
Ramassage des ordures ménagères et mise en place d'une déchetterie Périmètre de l'action : tout le territoire	
DESCRIPTION	
<i>Service de ramassage des ordures ménagères à gérer de façon performante et création d'une déchetterie.</i> <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'action engagée de ramassage des ordures, de tri sélectif• Mettre en place une déchetterie pour la communauté de communes• Poursuivre l'effort de communication en direction des habitants pour augmenter l'efficacité du tri sélectif, de la collecte des déchets verts et alléger le volume des ordures ménagères (communication directe, actions pédagogiques via le monde scolaire)• Relancer le marché des OM pour 2007-2010	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Répondre à la demande de la population• Améliorer la qualité de l'environnement dans une perspective de développement durable	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : prestataire extérieur (ordures ménagères) ; Ademe ; Adelphe	
MODALITÉS	
Budget : propre à la gestion des OM Financement : redevance + Adelphe Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : lancement de l'action en 2007, suivi et évaluation	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : suivi de la qualité du tri, fréquentation de la déchetterie, enquête auprès des utilisateurs (localisation, horaires, conseil au tri...) CONDITIONNÉE PAR : ELLE PERMET D'ENCLENCHER : développement durable	

B / Développer le territoire

B/ 2 Services à la population

B/ 2.5 Jeunesse et Territoire

OBJECTIFS

Politique d'animation en faveur des jeunes du Bayonnais

Périmètre de l'action : tout le territoire

DESCRIPTION

Cette fiche décrit un cadre juridique et financier plus qu'un programme d'actions. La jeunesse a des attentes particulières que ne recouvrent pas toutes les associations. Le contrat « Jeunesse et Territoire » propose des actions correspondant aux demandes sportives, culturelles, de loisirs.

- La communauté de communes participe au programme « Jeunesse et Territoire » porté par les Foyers Ruraux.

EFFETS ATTENDUS

- Répondre à la demande des jeunes de plus en plus nombreux dans le Bayonnais
- Augmenter le sentiment d'appartenance au territoire
- Créer et appuyer des actions dans des domaines spécifiques intéressant les jeunes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Collectif associatif « Jeunesse et Territoire »

> Partenaires techniques et financiers : conseil général, conseil régional, CAF, jeunesse et sport, fédération des foyers ruraux 54

MODALITÉS

Budget : environ 30 000 €/an pour la communauté de communes

Financement : Communauté de Communes du Bayonnais

Action pilotée par : collectif associatif

Date de début : poursuite de l'action engagée

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : évaluation par les jeunes (destinataires), les organisateurs, fréquentation des activités proposées

CONDITIONNÉE PAR : vote de l'enveloppe financière de la communauté de communes

ELLE PERMET D'ENCLANCHER : intégration des jeunes

B / Développer le territoire	
B/ 3 Tourisme	
B/ 3.1 Augmenter les structures d'accueil	
OBJECTIFS	
Appui à la création de structures d'accueil Périmètre de l'action : tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>Poursuivre l'incitation à créer des gîtes, de l'accueil à la ferme, des découvertes de produits du terroir.</i></p> <p><i>Développer un tourisme de week-end pour une clientèle urbaine passe par un renforcement des structures d'accueil en milieu rural.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• L'action prévoit une aide technique et financière aux porteurs de projets désireux de créer ou de développer des produits tels que : gîte rural, table d'hôte, accueil d'enfants à la ferme, ferme-auberge...• La communauté de communes s'engage à :<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir ces formes de développement et d'hébergement dans un cadre global de promotion touristique• Mettre le porteur de projet en relation avec les partenaires concernés• Apporter au plan de financement une aide régie par un règlement d'attribution	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer l'offre d'accueil en milieu rural• Créer des revenus complémentaires• Renforcer l'image du Bayonnais dans le cadre de sa stratégie touristique	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CDT, chambre d'agriculture, Offices de tourisme	
MODALITÉS	
Budget : 3 000 €/ an Financement : communauté de communes + CDL Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : établissement de règles d'intervention en 2007, aides à partir de 2008	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : consommation des crédits CONDITIONNÉE PAR : règlement d'intervention (nature du projet, qualité...) ELLE PERMET D'ENCLENCHER : promotion touristique, circulations douces...	

B/ 3 Tourisme

B/ 3.2 Hôtellerie dans le Bayonnais

OBJECTIFS

**Appui à la création de structures d'hébergement :
hôtellerie**

Périmètre de l'action : tout le territoire

DESCRIPTION

Réfléchir à des solutions adaptées au potentiel du Bayonnais pour avoir une offre hôtelière de qualité. Le Bayonnais ne dispose plus d'hôtellerie ni en bourg-centre, ni ailleurs. Le développement du bourg-centre, son rôle structurant, peut faire reposer la question d'un équipement, sachant qu'il doit être adapté à un marché différent des grandes villes.

- La communauté de communes souhaite pouvoir explorer ce dossier :
 - soit sous forme de création d'activité
 - soit sous forme nouvelle : gîtes urbains, hôtellerie éclatée ?
 - soit à Bayon, soit ailleurs ou abandon du projet...
- En fonction de ces études exploratoires, la communauté de communes pourra décider d'aider un dossier qui serait conforme à son projet de territoire.

EFFETS ATTENDUS

- Renforcer l'offre d'accueil à Bayon
- Créer une entreprise
- Capter un pouvoir d'achat
- Pouvoir aider à monter des produits touristiques complets

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes

> Partenaires techniques et financiers : S'agissant d'une étude exploratoire (préalable à une étude de faisabilité si cette étape était franchie) : CCI, CDT, CAPEMM

MODALITÉS

Budget : néant pour approche exploratoire

Financement : communauté de communes + CDL

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais

Date de début : 2007

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : rapport technique sur les différentes formules

CONDITIONNÉE PAR : décision locale, accord des partenaires techniques - veille documentaire sur les formules réalisées dans des territoires similaires

ELLE PERMET D'ENCLENCHER : étude de faisabilité ensuite.

B / Développer le territoire	
B/ 3 Tourisme	
B/ 3.3 Information touristique	
OBJECTIFS	
Renforcer l'information touristique dans le Bayonnais Périmètre de l'action : tout le Bayonnais via lieu à déterminer	
DESCRIPTION	
<p><i>Dans le cadre du développement touristique, action coordonnée de balisage d'itinéraires, de signalétique, de promotion (guides) et d'information touristique en lien avec les offices de tourisme du secteur. Le développement du tourisme dans le Bayonnais ne peut se concevoir sans un point info au moins à la belle saison ; d'où l'idée d'avoir un relais d'information soit dans le bourg-centre, soit dans les lieux accueillant déjà un public nombreux : prieuré de Froville, maison de la mirabelle à Rozelieures...</i></p> <ul style="list-style-type: none">• L'action passe par une phase de réflexion autour des questions suivantes :<ul style="list-style-type: none">- Avec qui ? Sachant que le territoire se trouve entre plusieurs zones touristiques tout en étant structurellement rattaché à l'office de tourisme du Lunévillois- Où ? La question reste ouverte compte tenu des flux de circulation. L'utilisation d'Internet modifie cette question du "où?"- Avec quels partenaires ? N'est-il pas judicieux de parler de "porte" ouvrant sur le Bayonnais et la Mortagne, territoires similaires, la Mortagne faisant de même ?	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la connaissance du territoire, des lieux, des activités, de l'accueil• Promouvoir l'offre locale en ayant une démarche réactive (faire remonter aux offices de tourisme les attentes des visiteurs, les informations de terrain, les souhaits des "producteurs")	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CDT, office de tourisme du Lunévillois, de Sion...	
MODALITÉS	
Budget : 2 500 € à partir de 2009 Financement : communauté de communes + apport du Pays lunévillois (?) Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007-2008 : étude interne sur les moyens	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : fréquentation - rapport d'activité CONDITIONNÉE PAR : choix de localisation, partenariat - édition des supports d'information (voir action sur l'identité) ELLE PERMET D'ENCLANCHER : promotion touristique	

B / Développer le territoire	
B/ 3 Tourisme	
B/ 3.4 Balisage signalétique	
OBJECTIFS	
Mieux faire connaître le Bayonnais Périmètre de l'action : tout le Bayonnais	
DESCRIPTION	
<p><i>Dans le cadre du développement touristique, action coordonnée de balisage d'itinéraires, de signalétique de proximité, de promotion (guides) et d'information touristique en lien avec les offices de tourisme de la région. Les grands sites du Bayonnais sont indiqués et les grandes directions font l'objet de panneaux routiers. Par contre, les sites intermédiaires ne sont pas signalés, ce qui donne une idée du patrimoine local, très appauvrie.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• L'action vise, en accord avec les politiques adoptées en Meurthe-et-Moselle, à définir un plan de signalisation de niveau intermédiaire d'abord sous la responsabilité de la communauté de communes, puis à inciter les communes à réaliser un affichage de proximité auprès des lieux qu'elles souhaitent valoriser• La réalisation des panneaux sera étalée sur plusieurs années, compte tenu des coûts• Cette action sera couplée avec un portage sur le Net des sites à valoriser et avec l'édition des documents de promotion touristique.	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la connaissance du territoire, des lieux, des activités,• Donner une idée plus fine de la richesse locale en incitant les visiteurs à s'arrêter, à flâner, et ensuite à diffuser une idée positive du territoire• Aider les habitants à "comprendre" le Bayonnais	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes - Relais souhaité des communes pour le balisage de proximité et petit patrimoine > Partenaires techniques et financiers : CDT, DDE (contraintes réglementaires), CAUE	
MODALITÉS	
Budget : 4 000 € /an à partir de 2009 Financement : communauté de communes + apport du Pays lunévillois (?) Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007-2008 : étude interne - hiérarchisation des lieux	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : réalisation du balisage, fréquentation des sites CONDITIONNÉE PAR : stratégie commune, lien avec le balisage du département ou du pays ELLE PERMET D'ENCLANCHER : promotion touristique	

B / Développer le territoire

B/ 3 Tourisme

B/ 3.5 Valorisation des ballastières - vallée Moselle

OBJECTIFS

Inciter à une démarche d'ensemble par une étude de faisabilité

Périmètre de l'action : vallée de la Moselle

DESCRIPTION

La vallée de la Moselle a été et est exploitée par des entreprises de granulats qui ont toujours des droits d'exploitation. Pourtant, chaque commune cherche à tirer un parti touristique de ces plans d'eau, mais dans un ordre dispersé. Le schéma directeur projeté a repris l'idée de certains élus d'avoir une démarche concertée pour créer un espace couplant production et loisirs devant intéresser la clientèle du Grand Nancy. Avec ses espaces économiques, naturels protégés, ses plans d'eau pour la pêche, la voile, le moteur, leur succession jusqu'à Flavigny offre une vraie opportunité qu'une étude d'aménagement devrait permettre de préciser.

La communauté de communes se propose d'apporter une contribution à cette étude dont l'initiative revient aux communes concernées

EFFETS ATTENDUS

- Créer l'envie de mener un projet d'ensemble
- Aider financièrement la démarche d'étude aux côtés des collectivités : communes, communautés de communes concernées
- Proposer dans le SCOT une zone attractive de loisirs.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Étude lancée par les communes concernées : la communauté de communes participe au financement de l'étude de faisabilité (qui précédera une étude d'aménagement plus opérationnelle)

> Partenaires techniques et financiers : DDE, DIREN, DDAF... CDT, Syndicat mixte du SCOT, VNF si le canal est inclus dans le projet

MODALITÉS

Budget : 3 000 € en 2008

Financement : apport de 10 % de la communauté de communes à une étude d'opportunité et d'aménagement

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais ou autre structure regroupant les acteurs concernés

Date de début : 2008

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : réalisation de l'étude

CONDITIONNÉE PAR : décision du conseil communautaire

ELLE PERMET D'ENCLANCHER : étude d'aménagement

B/ 3 Tourisme
B/ 3.6 Circulations douces

OBJECTIFS

**Création d'un réseau de circulations douces :
positionnement touristique**

Périmètre de l'action : tout le territoire

DESCRIPTION

Dans la recherche d'un positionnement touristique pour le territoire, l'ancrage sur les circulations douces (non motorisées) peut être un plus à la fois différent et à la portée du Bayonnais.

La Communauté de Communes du Bayonnais favorisera :

- l'intégration de l'existant (sentiers), création de nouveaux circuits pédestres, cycles, cheval... Action de balisage, guides, information touristique...
- la création de produits clés en mains (voyage en TER jusqu'à Bayon, location de matériel, gîte rural, accueil à la ferme, topo-guide, animations...) appui à de nouveaux opérateurs (loueurs)
- la promotion forte sur ce projet que rien n'interdit de relier aux sentiers vosgiens ou aux boucles de la Moselle
- la coordination avec la Communauté de Communes de la Mortagne

EFFETS ATTENDUS

- Action phare qui donne du sens à toutes les autres
- Créer des revenus complémentaires : création d'activité
- Renforcer l'image du Bayonnais
- Économie touristique à la portée du territoire plus rural que riche de grands monuments

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes

> Partenaires techniques et financiers : CDT, CAUE, Pays lunévillois, Club vosgien...

MODALITÉS

Budget : 1 000 € en 2008 (réflexion), 3 000 euros /an ensuite pour la réalisation et le développement

Financement : communauté de communes + partenaires

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais

Date de début : 2008 après établissement en 2007 de règles d'intervention

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : création d'un réseau, notoriété et fréquentation

CONDITIONNÉE PAR : acceptation politique - mise en cohérence de toutes les actions

ELLE PERMET D'ENCLANCHER : développement d'activités économiques, modification de l'image de marque

B / Développer le territoire	
B/ 4 Culture	
B/ 4.1 Appui aux manifestations culturelles	
OBJECTIFS	
Aide à la production de spectacles et de manifestations culturelles Périmètre de l'action : concerne tout le territoire en fonction des projets	
DESCRIPTION	
<p><i>Le Bayonnais peut s'enorgueillir d'avoir des manifestations culturelles de qualité dont le rayonnement dépasse largement le territoire.</i></p> <p><i>Ces manifestations ont besoin d'un soutien financier que la communauté de communes apporte aux côtés des partenaires comme le conseil général, régional ou la DRAC.</i></p> <p>La communauté de communes examine les projets, les sélectionne et les aide en fonction de sa politique de développement.</p>	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Pérennisation de manifestations d'importance, majeures ou plus modestes• Développement de la culture• Image de marque plus forte et attractivité plus grande	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Associations locales, communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : associations locales	
MODALITÉS	
Budget : 9 000 € /an Financement : communauté de communes en complément des autres financements Action pilotée par : associations locales, Communauté de Communes du Bayonnais dans des projets "partagés" Date de début : poursuite de l'action engagée	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : fréquentation, notoriété, satisfaction CONDITIONNÉE PAR : cohérence avec convention culturelle ELLE PERMET D'ENCLENCHER : attractivité du territoire	

B / Développer le territoire	
B/ 4 Culture	
B/ 4.2 Médiathèque et diffusion de la culture	
OBJECTIFS	
Aide à la diffusion de la culture Périmètre de l'action : concerne tout le territoire en fonction des projets	
DESCRIPTION	
<p><i>La transformation de la bibliothèque de Bayon en médiathèque intercommunale permet de réfléchir aux modalités d'accès aux supports culturels.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Création d'une médiathèque incluant les produits culturels classiques (livres, cédéroms, DVD), d'autres plus originaux (ludothèque) ou d'autres à réfléchir• Mutualisation possible des outils de gestion (catalogue) ou des fonds avec des équipements voisins (points lecture ou pays lunévillois)• Appui aux points-lecture dans les villages pour accueillir les animations ou les diffusions proposées par la médiathèque ; livre, conte, jeux...• Création d'un cyberspace pour l'accès Internet, l'outil informatique permettant à des utilisateurs d'utiliser toutes les possibilités pédagogiques et créatives du Web	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Diffusion de la culture, demande forte en périurbain, loin des centres de diffusion• Mise en réseau des villages• Apport de nouvelles activités élargissant la vision classique de la culture	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : conseil général, DDJS	
MODALITÉS	
Budget : 10 000 € en 2008 et 2009 ; puis 3 000 € /an en fonctionnement Financement : communauté de communes en complément des autres financements Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : bilan d'activité, fréquentation des points-lecture et des bibliothèques, nombre d'animations mises en place, demandes formulées par les utilisateurs... CONDITIONNÉE PAR : validation du projet culturel global ELLE PERMET D'ENCLANCHER : diffusion culturelle	

B / Développer le territoire	
B/ 4 Culture	
B/ 4.3 Culture vivante : réseau d'acteurs	
OBJECTIFS	
Créer un réseau actif des acteurs culturels Périmètre de l'action : concerne tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>Encourager les pratiques de la culture : musique traditionnelle ou actuelle, théâtre, arts plastiques... En sus des aides à la production, inciter à des coproductions, des projets partagés par un réseau d'acteurs.</i></p> <p><i>La culture est l'affaire d'acteurs connus, identifiés et d'une multitude de structures ou de personnes plus modestes, moins médiatiques ; les deux catégories en font la richesse et la variété.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• La création d'un réseau d'acteurs permet de mieux faire connaître qui est qui, les talents, les compétences, les moyens et les productions de chacun (notamment par des photos, des extraits de production)• Le réseau d'acteurs passe par l'outil Internet. Il pourra être complété par un calendrier des manifestations pour permettre une meilleure coordination des dates	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Promotion des acteurs culturels• Développer les synergies, permettre de produire ensemble, partager des outils• Mettre en place un agenda culturel, élargir l'offre et la demande	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : conseil général – Pays lunévillois	
MODALITÉS	
Budget : - Financement : - Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : réflexion en 2007	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : utilisation concrète de l'outil CONDITIONNÉE PAR : mise en place de l'outil Internet : fichier ouvert et agenda partagé ELLE PERMET D'ENCLANCHER : diffusion culturelle – appui matériel par la communauté de communes	

B / Développer le territoire	
B/ 4 Culture B/ 4.4 Fonds patrimoine	
OBJECTIFS	
Trouver du mécénat au service du patrimoine du Bayonnais Périmètre de l'action : concerne tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>Le grand patrimoine est (en théorie) aidé dans son entretien ou sa réhabilitation. Il reste néanmoins tout un patrimoine plus modeste mais tout aussi important qui n'a pas toujours les moyens d'être valorisé : édifices secondaires, fontaines, calvaires, lavoirs, statues, tableaux...</i></p> <p>La préservation du patrimoine ne peut plus se passer des fonds extérieurs qu'il faut chercher et qu'on trouve à certaines conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un projet convaincant (préserver l'identité, la faire partager)• Un engagement local (d'où un fonds d'amorçage)• Un mode de sélection partagé des projets financés (priorités d'intervention)• Un retour sur investissement pour les mécènes (promotion)	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les moyens par la technique de l'amorçage• Accélérer la valorisation du patrimoine non classé• Créer autour du Bayonnais un réseau de solidarité et de "complicité" dans l'action	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CAUE - pour la technique du mécénat, conseil général	
MODALITÉS	
Budget : 5 000 € par an à partir de 2008 Financement : la dotation doit permettre de lever de fonds privés pour doubler a minima Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : réflexion en 2007	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : investissement en mécénat et sponsorship réellement apportés CONDITIONNÉE PAR : argumentaire, projet, capacité de convaincre les mécènes ELLE PERMET D'ENCLENCHER : valorisation du petit patrimoine bâti (ou non) non classé	

B / Développer le territoire	
B/ 4 Culture	
B/ 4.5 Valorisation des sites culturels	
OBJECTIFS	
Valoriser les sites du Bayonnais (restauration, animation, promotion) Périmètre de l'action : concerne tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>Le visiteur connaît (plus ou moins) dans le Bayonnais les quelques sites majeurs comme Froville, Bayon, dont la notoriété est souvent écrasée par de prestigieux voisins : Sion, Lunéville... Or, la notoriété d'un territoire peut également se construire à partir d'une notion de multiplicité de sites, moins imposants, mais plus variés, plus surprenants.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Recenser les sites "discrets", soit pour les valoriser (voir fiche fonds patrimoine), soit pour les signaler (fiche signalétique) et les montrer en leur état, soit pour mieux les faire connaître au travers d'actions de promotion• Utilisation des outils de communication (papier, web, panneaux de terrain, reportages, événements...)	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Donner une perception plus riche du territoire• Procurer des occasions de sortie• Par l'intérêt, mettre la pression sur la rénovation, la restauration, l'entretien• Inclure ces sites dans les itinéraires de circulation douce	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CAUE - DRAC	
MODALITÉS	
Budget : néant Cette fiche s'appuie sur les autres fiches actions plus concrètes (identité, tourisme, culture, cadre de vie...) Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : réflexion en 2007	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : press-book – impact des actions, notoriété, visites	
CONDITIONNÉE PAR : inventaire des sites, monuments, lieux particuliers ; détermination d'un programme d'intervention (travaux, balisage, promotion...)	
ELLE PERMET D'ENCLANCHER : promotion touristique et culturelle	

B/ Développer le territoire	
B/ 5 Économie	
B/ 5.1 Zone d'activité intercommunale	
OBJECTIFS	
Étudier la faisabilité d'une zone tertiaire à la gare de Bayon-Virecourt Périmètre de l'action : Bayon-Virecourt : zone structurante pour tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>Le Bayonnais a la chance d'avoir une desserte du TER relié à Nancy dont la qualité va encore s'améliorer. A proximité de cette gare, la commune de Virecourt a réservé sur son PLU un terrain à vocation économique.</i></p> <p><i>La création d'une zone "tertiaire" permettant à des entreprises d'être à la fois proche de Nancy tout en étant en territoire moins dense peut s'envisager sous réserve des validations successives suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Conception d'une zone "innovante" avec NTIC, services mis en commun, qualité immobilière, proposition d'un bâtiment prêt à l'emploi...- Rapport coût/marché, dans une perspective de développement durable (NTIC + rail) <p>La fiche action prévoit l'étude de faisabilité avant tout engagement.</p>	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Définir une nouvelle idée autour du tertiaire à la fois décentralisé et « branché »• Proposer via le CAPEMM une étude de faisabilité• A terme, renouveler le tissu économique du Bayonnais sur de nouveaux types d'activité	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CAPEMM - DDE	
MODALITÉS	
Budget : néant Cette fiche vise à déclencher une première prise en compte ; une participation à un budget d'études n'est pas impossible en seconde phase. Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : réflexion en 2007	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : réaction du CAPEMM CONDITIONNÉE PAR : accord de Bayon-Virecourt, puis de la communauté de communes ; expertise du CAPEMM ELLE PERMET D'ENCLANCHER : passage à une étude plus opérationnelle avec recherche d'opérateurs	

B / Développer le territoire

B/ 5 Économie

B/ 5.2 Promotion du commerce et de l'artisanat par le FISAC

OBJECTIFS

Conforter, développer, promouvoir les activités commerciales et artisanales

FISAC: Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

Périmètre de l'action : Bayon, bourg structurant pour tout le territoire + villages

DESCRIPTION

Le schéma directeur pose comme principe le rôle structurant du bourg de Bayon dont le tissu commerçant et artisanal doit être conforté comme doivent l'être les commerces ou activités isolées dans les villages.

Monter un dossier FISAC pour tout le Bayonnais, là où il y a matière, et pour Bayon en particulier permettrait de moderniser, former, animer, promouvoir des activités importantes pour la qualité de vie.

- La marche à suivre impose une étude de faisabilité montrant le potentiel, les actions possibles et l'engagement local des entreprises, des collectivités locales
- La fiche action se situe au niveau de cette étude de faisabilité à lancer au plus vite compte tenu des "files d'attente".

EFFETS ATTENDUS

- Définir une stratégie autour du commerce et de l'artisanat
- Renforcer l'attractivité commerciale de Bayon sans oublier les dessertes locales
- Définir des priorités en terme d'aide aux entreprises

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes

> **Partenaires techniques et financiers** : DRCA – chambres consulaires

MODALITÉS

Budget : 3 000 € (10 % de l'étude d'un montant de 30 000 €)

Financement : le solde vient de l'engagement de la commune de Bayon et des aides en ingénierie sur ce sujet

Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais

Date de début : réflexion dès 2007; étude en 2008, pour un FISAC en 2009 (durée d'une action FISAC : 3 à 6 ans)

SUIVI

CRITÈRES D'ÉVALUATION : étude de faisabilité lancée

CONDITIONNÉE PAR : accord de Bayon et de la communauté de communes

ELLE PERMET D'ENCLANCHER : lever un programme d'appui conséquent pour les commerçants, artisans, produits locaux.

B / Développer le territoire	
B/ 5 Économie	
B/ 5.3 Aides aux entreprises	
OBJECTIFS	
Aide aux entreprises du Bayonnais	
Périmètre de l'action : tout le territoire	
DESCRIPTION	
<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de l'aide au développement des entreprises en liaison avec le conseil régional• Cette politique d'aide évoluera de façon à orienter et réserver les crédits vers les axes stratégiques du projet de la communauté de communes (lien avec les autres fiches) : effet de levier plus marqué.	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer et diversifier le tissu économique et l'emploi• Avoir une démarche plus stratégique	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : conseil régional – chambres consulaires	
MODALITÉS	
Budget : - Financement : provient du conseil régional Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : évolution des entreprises aidées	
CONDITIONNÉE PAR : critères de choix en lien avec l'avis des chambres	
ELLE PERMET D'ENCLENCHER : développement économique, renforcement de l'attractivité dans la compétition entre territoires	

B / Développer le territoire	
B/ 5 Économie	
B/ 5.4 Développement des produits du terroir	
OBJECTIFS	
Promotion des produits du terroir	
Périmètre de l'action : tout le territoire	
DESCRIPTION	
<i>En lien avec le tourisme et les entreprises artisanales et agricoles, ajouter à la mirabelle d'autres produits et les faire connaître.</i> <ul style="list-style-type: none">• Accueil des porteurs de projets, portage avec la plate-forme d'initiative locale du Pays Lunévillois, recherche de parrainages, de microcrédits ou de financements classiques (voir fiche : accueil des porteurs de projets)• Lien avec les politiques de développement économique, de promotion touristique• Veille marketing sur les initiatives dans ce domaine, les opportunités• Réfléchir aux liens avec les métiers de bouche, la restauration, l'accueil en milieu rural, le commerce (marchés) (lien avec le dossier FISAC)	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer et diversifier le tissu économique et l'emploi• Créer une image de marque pour le Bayonnais	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : conseil régional – chambres consulaires – Maison de la mirabelle – acteurs touristiques	
MODALITÉS	
Budget : - Financement : conseil régional (développement économique) Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2008	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : évolution de l'activité en terme de création de « structures », d'emploi, de CA... CONDITIONNÉE PAR : implication des partenaires ELLE PERMET D'ENCLANCHER : développement économique, renforcement de l'attractivité	

B / Développer le territoire
B/ 6 Cadre de vie – habitat - urbanisme
B/ 6.1 Sensibilisation aux règles d'urbanisme
OBJECTIFS
Appui à une politique d'aménagement et d'urbanisme respectueuse du Bayonnais Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION
<i>Sensibiliser les élus et les habitants aux règles d'urbanisme et de construction protégeant la qualité des villages du Bayonnais. Le Bayonnais attire de nouveaux habitants qui construisent, rénovent, parfois avec bonheur, parfois en contradiction avec les styles au péril des villages. Les maires sont souvent désarmés faute d'outil de planification, de réglementation.</i> <ul style="list-style-type: none">• L'action vise, en lien avec les professionnels et les partenaires, à sensibiliser les acteurs à cette protection de l'identité• Elle s'efforcera de prendre le problème par de multiples entrées : l'exemple, le rappel de ce qui fonde l'identité visuelle des villages, la mise en évidence des outils à disposition des communes (règlement d'urbanisme, carte communale, PLU)• L'action sera enrichie en amont par le travail écrit sur l'identité (document pour constructeur) et en aval par l'aide à l'habitat réservée aux projets conformes aux vœux des collectivités
EFFETS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none">• Diminuer le nombre de transgressions dans le bâti, dans le cadre collectif (usoirs, places, chemins...)• Mieux accueillir les nouveaux habitants par le conseil pour favoriser une croissance vertueuse• Aider les communes à mesurer les enjeux et à développer les outils de protection
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CAUE, DDE, ordre des architectes
MODALITÉS
Budget : 1 000 € en 2007-2008 Financement : communauté de communes Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007 compte tenu de l'urgence
SUIVI
CRITÈRES D'ÉVALUATION : organisation d'une politique d'information avec des supports dédiés à cette action CONDITIONNÉE PAR : stratégie à valider avec le CAUE ELLE PERMET D'ENCLENCHER : aide ciblée à l'habitat, accélération de la définition de plans d'urbanisme pour les communes motivées.

B / Développer le territoire
B/ 6 Cadre de vie – habitat - urbanisme
B/ 6.2 Aide à l'habitat HQE
OBJECTIFS
Aider la construction ou l'amélioration de l'habitat en privilégiant la Haute Qualité Environnementale (HQE) Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION
<i>Poursuite des aides actuelles avec un volet particulier privilégiant les investissements de Haute Qualité Environnementale (HQE). Dans le cadre du renforcement de l'attractivité territoriale, le Bayonnais a déjà entrepris d'aider certains projets immobiliers, notamment la transformation de granges en habitation.</i> <ul style="list-style-type: none">• L'action élargit le cadre de l'intervention en cherchant à aider tout projet immobilier, mais avec une incitation vertueuse : la recherche de la qualité environnementale : respect des styles sans bloquer toute inventivité, prise en compte de surcoûts dus à des économies d'énergie, de "consommables"• Élaboration d'une charte d'intervention en lien avec la politique d'urbanisme.
EFFETS ATTENDUS
Aider au développement de l'habitat en prenant en compte la globalité du projet : qualité visuelle, économies, haute qualité environnementale
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CAUE, DDE, ordre des architectes
MODALITÉS
Budget : 4 000 € en 2007-2008 puis augmentation à 8 000 € à partir de 2009 Financement : communauté de communes Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : poursuite de l'action engagée
SUIVI
CRITÈRES D'ÉVALUATION : évaluation par le CAUE des dossiers présentés et aidés CONDITIONNÉE PAR : politique de sensibilisation des habitants, des artisans, des promoteurs, dialogue en amont avec les demandeurs ELLE PERMET D'ENCLANCHER : développement des villages, développement durable

B / Développer le territoire
B/ 6 Cadre de vie – habitat - urbanisme
B/ 6.3 Embellissement des villages
OBJECTIFS
Améliorer le cadre de vie Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance et récompense des meilleures initiatives en matière de fleurissement• Formations et actions de sensibilisation à l'embellissement des villages
EFFETS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'apparence des villages en restant compatible avec la notion d'identité territoriale et d'authenticité• Créer des solidarités• Apporter des idées, de nouvelles pratiques
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : CAUE - pépiniéristes
MODALITÉS
Budget : 1 000 €/an Financement : communauté de communes Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : poursuite de l'action engagée
SUIVI
CRITÈRES D'ÉVALUATION : nombre de lauréats aux concours, nombre d'actions collectives, de participants, évolution générale du cadre de vie
CONDITIONNÉE PAR :
ELLE PERMET D'ENCLENCHER : développement des villages, rénovation du cadre collectif

B / Développer le territoire
B/ 6 Cadre de vie – habitat - urbanisme
B/ 6.4 Régie rurale
OBJECTIFS
Étudier la création d'une régie rurale Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION
<p><i>La régie rurale est une démarche d'insertion par l'économie et l'environnement qui permet à des personnes en difficulté d'emploi de travailler sur des problématiques telles que : l'entretien de l'espace collectif, des sentiers, des berges, l'aide matérielle à des personnes âgées ou handicapées (jardinage...), l'exploitation de produits maraîchers ou de terroir vendus en ville ou sur les marchés.</i></p> <p><i>Non concurrente des entreprises ou des personnels des collectivités locales, la régie rurale est à la fois chantier ou entreprise d'insertion (valeur sociale) et production économique (valeur monétaire) ; elle est au service du Bayonnais.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• L'action prévoit une étude d'opportunité et de faisabilité adossée à des exemples de réalisations similaires en France.
EFFETS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none">• Entretien l'espace collectif et apporter des actions de solidarité aux habitants• Développer une production de terroir, entretenir les berges• Aider les communes à faire face à des problèmes de gestion de l'environnement• Créer des emplois aidés et leur encadrement
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : DDTEFP - Conseil général
MODALITÉS
Budget : - Financement : - Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : réflexion en 2008, la maturation d'une telle idée est longue : objectif 2010
SUIVI
CRITÈRES D'ÉVALUATION : mobilisation des élus communaux CONDITIONNÉE PAR : création d'un groupe de réflexion ELLE PERMET D'ENCLENCHER : création de la régie rurale et des activités et emplois

B / Développer le territoire
B/ 6 Cadre de vie – habitat - urbanisme
B/ 6.5 Entretien et restauration des cours d'eau
OBJECTIFS
Gérer les cours d'eau dans une démarche de qualité environnementale Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION
<i>Étude et élaboration d'un programme de restauration des cours d'eau. Travaux dans le cadre de la compétence intercommunale.</i> • L'action prévue se déroule en deux temps : une étude préalable et un programme de travaux pour réguler les eaux et aménager les berges. Le programme peut être en partie confié à la régie rurale.
EFFETS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise des débits (sécheresse, inondations)• Gestion de la ressource (eau potable), lien avec urbanisation• Qualité des eaux• Aménagements paysagers importants dans la politique de qualité territoriale
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : DIREN, Agence de l'eau, conseil général...
MODALITÉS
Budget : 25 750 € en 2008, 20 750 € les années suivantes Financement : communauté de communes (avec financements publics) Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : Etude en 2007, travaux à partir de 2008
SUIVI
CRITÈRES D'ÉVALUATION : qualité de l'eau, maîtrise des écarts CONDITIONNÉE PAR : étude préalable ELLE PERMET D'ENCLENCHER : développement territorial : habitat, économie dont agriculture, qualité paysagère...



PROGRAMME D' ACTIONS

2007-2013

FICHES-ACTION

Module C : progresser ensemble

C / Progresser ensemble	
C.1 Pilotage participatif	
OBJECTIFS	
Valoriser et amplifier la participation des groupes de travail sous forme de rencontres annuelles Périmètre de l'action : tout le territoire	
DESCRIPTION	
<p><i>L'ensemble des groupes de travail se réunit une fois par an pour la Fête de la communauté de commune. C'est l'occasion de faire le bilan annuel, une réflexion sur les dimensions transversales des actions et de valider le programme d'actions de l'année suivante.</i></p> <p>Cette rencontre n'exclut pas en outre de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Soumettre aux groupes de travail des sujets qui ont une dimension transversale pour les enrichir• Permettre de faire des propositions au conseil communautaire• Doter les groupes d'un budget de travail pour explorer certaines idées, faire appel à une expertise ponctuelle• Faire participer les groupes à l'élaboration du tableau de bord territorial et à son interprétation.	
EFFETS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">• Élargir la participation en la valorisant sous une forme "institutionnelle"• Amplifier l'implication des élus, des responsables associatifs, des citoyens actifs dans les groupes de travail en répondant à leurs attentes d'échanges transversaux• Enrichir le contenu des dossiers proposés par les groupes de travail.	
MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : carrefour des pays lorrains sur l'expérience des conseils de développement	
MODALITÉS	
Budget : 300 € /an Financement : communauté de communes (avec financements publics) Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007 (dès que possible pour l'appropriation du programme pluriannuel)	
SUIVI	
CRITÈRES D'ÉVALUATION : évaluation interne CONDITIONNÉE PAR : lancement par la communauté de communes, désignation d'un élu responsable de la mise en place du conseil de développement. ELLE PERMET D'ENCLENCHER : -	

C / Progresser ensemble	
C/2 Mettre en place un tableau de bord territorial	
OBJECTIFS	<p>Se doter d'un outil léger, réactif, permettant de suivre l'évolution du territoire et l'impact des actions par rapport aux problématiques du Bayonnais</p> <p>Périmètre de l'action : tout le territoire</p>
DESCRIPTION	<p><i>Le plan d'actions définit des priorités qui répondent à des problématiques ou des choix actés par le conseil communautaire : le tableau de bord se cale sur ces dossiers pour procurer le plus rapidement possible des informations aux élus et groupes de travail.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Une liste d'indicateurs est retenue : elle est fonction des actions choisies et de la capacité à obtenir des informations par le réseau d'acteurs d'où des chiffres qui sont faciles à obtenir et qui ont du sens• La communauté de communes aura pour tâche de tester la capacité du territoire à produire les chiffres attendus• Le tableau de bord est public et mis en ligne sur le site Internet
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none">• Mobiliser le réseau d'acteurs et augmenter le degré d'implication• Promouvoir la culture de l'évaluation• Suivre l'évolution du Bayonnais pour aider le conseil communautaire à piloter le territoire• Permettre le cas échéant de négocier des actions correctrices avec les partenaires
MAÎTRISE D'OUVRAGE	<p>Communauté de communes</p> <p>> Partenaires techniques et financiers : tous les producteurs d'informations associés dans cette action qu'on peut présenter comme "exemplaire"</p>
MODALITÉS	<p>Budget : 1 000 € en 2008 pour lancement</p> <p>Financement : communauté de communes</p> <p>Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais</p> <p>Date de début : 2007 pour la définition des indicateurs avec conseil de développement et partenaires. Test : 2008 et suivants</p>
SUIVI	<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION : production du tableau de bord</p> <p>CONDITIONNÉE PAR : définition d'indicateurs, engagement de production par les structures ou les personnes concernées</p> <p>ELLE PERMET D'ENCLENCHER : démocratie participative fondée sur l'évaluation</p>

C / Progresser ensemble	
C.3 Stratégie de communication	
OBJECTIFS	Prolonger l'effort de communication sous forme d'une stratégie multimédia et multiforme Périmètre de l'action : tout le territoire
DESCRIPTION	<p><i>La communauté de communes a développé des outils de communication : bulletin, site Internet ouvert fin 2006, relations presse... L'action vise à amplifier l'effort conduit pour intégrer la notion de stratégie.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Définir un objectif en fonction des priorités retenues (effets attendus)• Définir trois types d'actions de communication : l'écoute (comment procéder), le « dire » (actions classiques de prise de parole via les médias), le « faire » (actions partagées)• Définir trois cibles : les élus, les citoyens, les partenaires• Définir un calendrier et un budget• Avoir une évaluation de l'impact de la communication
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter l'implication des élus des communes• Faire connaître aux habitants le Bayonnais et faciliter l'intégration de tous• Promouvoir les services proposés par la communauté de communes• Montrer aux partenaires l'impact des actions financées
MAÎTRISE D'OUVRAGE	Communauté de communes > Partenaires techniques et financiers : groupe de travail communication, appui de professionnels de la communication existant dans ou autour du Bayonnais, se faire relayer par les consulaires auprès de leurs ressortissants.
MODALITÉS	Budget : 2 000 € en 2007 ; 3 000 € années suivantes Financement : communauté de communes Action pilotée par : Communauté de Communes du Bayonnais Date de début : 2007 : approbation de la stratégie de communication, réflexion sur les outils en place et les nouveaux outils
SUIVI	CRITÈRES D'ÉVALUATION : mesure de l'impact de la communication via le tableau de bord territorial, via des enquêtes légères (voir partenariats avec étudiants) CONDITIONNÉE PAR : validation du conseil communautaire ELLE PERMET D'ENCLENCHER : démocratie participative - participation plus forte.